

Brève

Pierre Galand

Mis en ligne le 21/11/2009

Enseignement

épanouir les élèves dans un réseau commun

Les négociations autour du désormais fameux "décret inscriptions" sont sur le point d'aboutir à l'issue d'un parcours tumultueux. On peut comprendre que la ministre de l'Enseignement obligatoire ait voulu recadrer un système qui a montré ses limites et ses défauts. C'est son job. Mais il convient aussi de constater le glissement sémantique intervenu depuis la genèse du dossier ; on parlait alors de "décret mixité". La mixité sociale à l'école est, et reste, un objectif à poursuivre en priorité. Mais à l'usage, on se rend compte que l'idée, honorable, d'avoir voulu légiférer sur cette question se heurte à plus d'obstacles qu'elle n'apporte de solutions. Des associations membres du Centre d'action laïque ont, comme la FAPEO, réagi à toutes les étapes du débat. Le CAL marque son adhésion à tout effort visant à réaliser l'égalité des chances dans l'enseignement. L'engagement de la laïcité belge en faveur de l'enseignement officiel, seul garant de cette égalité de traitement et d'accès, est historique et fondamental. La plus ancienne des associations constitutives du CAL n'est-elle pas la Ligue de l'enseignement, créée dès 1864 ? Aujourd'hui, la tournure prise par ce dossier nous incite à réaffirmer qu'il convient de remettre l'enfant au cœur du débat. Bien sûr, nous estimons que les parents doivent pouvoir choisir l'école qui leur convient le mieux, que ce soit en termes de projet pédagogique ou, plus prosaïquement, en termes de proximité. Bien sûr, nous sommes choqués de voir se former des files devant certaines écoles à cause d'une règle du premier arrivé premier servi. Sans oublier quand même de préciser que si files il y a, c'est que des établissements sont réputés meilleurs que d'autres, ce qui nous heurte sur le plan du principe. Oui, nous pensons que la question de l'adossement ne favorise certainement pas la mixité sociale et l'égalité de traitement entre les réseaux. Et nous estimons qu'en ce qui concerne la simple question des inscriptions, puisqu'il faut en passer par là, l'arbitrage et l'organisation d'un organisme centralisateur travaillant sur des critères explicites semblent incontournables. Mais l'essentiel est ailleurs.

En réalité, qu'est-ce qui sous-tend ce débat ? Une nouvelle version, larvée, de la guerre scolaire. Une lutte d'influence entre les réseaux officiels et le réseau "libre". Or peut-on encore se permettre le luxe de rouvrir ces vieilles querelles ? Nos enfants ne méritent-ils pas mieux que de grandir dans cet esprit de concurrence, qui déteint forcément sur eux ? A l'heure où l'on trouve utile de débattre à grande échelle d'interculturalité pour un meilleur "vivre ensemble", à quoi rime cette sécession anachronique ? Et les enfants, dans tout cela ? Que leur propose-t-on pour s'instruire, pour se cultiver, pour contribuer au progrès de l'humanité ou, simplement, gagner leurs galons de citoyens ? Quel est le sens du partage et de la solidarité que

leur inculquent les présentes discussions ? Et que penser de ces appels à privilégier une filière d'élite qui ne s'embarrasserait pas des moins chanceux ? L'embrouillamini et les cafouillages qui entourent ce fameux décret le démontrent : la mixité sociale à l'école n'est pas qu'une question de décret, mais de projet pédagogique. Aussi, le CAL appelle à un rassemblement de tous les acteurs de l'enseignement autour d'un objectif commun : l'épanouissement des élèves au sein d'un réseau unique. Un réseau préoccupé de la qualité de l'enseignement prodigué. Un réseau débarrassé des tentations et des tensions idéologiques d'un autre âge. Un réseau public où vit une laïcité politique sans compromis. Un réseau qui donne une place, et sa chance, à chacun sans ralentir quiconque. Un réseau qui forme des citoyens responsables plutôt que des machines à savoir. Les enjeux qui attendent notre société, confrontée à des défis sans précédent dans l'histoire, rendent non seulement ce projet indispensable, mais tous les autres débats dérisoires.

PRÉSIDENT DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE